

Le Conseil communal d'Yverdon-les-Bains est convoqué en séance le

Jeudi 1^{er} octobre 2015 à 20h00

A l'Hôtel de Ville, Salle des Débats

 Diffusion en direct sur le canal de cablecom, fréquence 850 MHz ou chaîne 892
et sur internet : <http://www.yverdon-les-bains.ch/autorites-politiques/conseil-communal/videos-des-seances-cc/>

◇ **ORDRE DU JOUR** ◇

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 septembre 2015
4. Démission
5. Assermentations
6. Communications de la Présidente
7. Communications de la Municipalité
Rapport de commission sur :
8. PR15.24PR concernant une demande d'autorisation pour procéder à la vente des actions de Romande Energie SA détenues par la Commune.
 Rapporteur comm. ad'hoc : Monsieur Pierre DESSEMONTET
 Rapporteur de majorité COFI : Monsieur Pascal BLUM, Président a.i. de la Commission des finances
 Rapporteur de minorité COFI : Monsieur Dominique VIQUERAT remplace Monsieur Philippe GUIGNARD
9. PR15.25PR concernant la demande d'autorisation de vendre la parcelle communale n° 672 à la Chaussée de Treycovagnes à Yverdon-les-Bains à l'entreprise Gasser Electricité et Téléphone SA pour le prix de Fr. 322'000.-.
 Rapporteur : Monsieur François ARMADA, Président a.i. de la Commission des affaires immobilières.
10. PR15.28PR concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2016.
 Rapporteur : Monsieur Thomas JENNI, Co-président de la Commission des finances.
11. Propositions individuelles et interpellations.

CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

Catherine CARP

Christine MORLEO

Présidente

Secrétaire